

insertion  
probation



Lille, le 19 Janvier 2024

## **Déclaration liminaire des élu.e.s de la CGT IP au CSA FS du SPIP du Nord du 19 Janvier 2024**

Monsieur le Président,

Voilà que s'ouvre une nouvelle Formation Spécialisée du CSA du SPIP du Nord, avec pour principal sujet un projet de note départementale sur la mise en place du télétravail dit « ordinaire » au sein du SPIP du Nord.

Bien que cette modalité de travail ait fait son apparition dans la précipitation dans nos services lors la crise sanitaire liée à la COVID 19 en 2020, l'administration a éprouvé bien des difficultés à en définir les contours dans les textes. Et lorsque cela fut fait, les notes étaient marquées par une absence totale de confiance envers les agents, et par un contrôle excessif de leurs missions et des tâches accomplies. Ce projet de note nous apparaît en rupture avec ce positionnement et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Les agent.e.s du département nous font majoritairement part du regard positif qu'ils portent sur le passage du télétravail d'un à 2 jours par semaine. Dont acte. Cet accueil positif nous semble néanmoins en lien avec les conditions de travail sans cesse dégradées au sein de nos services. La bureaucratisation de nos missions aux dépens du travail social, avec une multiplication des écrits, parfois inutiles ou sans aucun sens, au risque de faire de nous des « machines à rapports ». La dégradation de nos locaux ensuite, de moins en moins adaptés au nombre de personnels et dont nous avons dénoncé à maintes reprises le manque d'hygiène et les mauvaises conditions d'accueil de nos publics. Les collègues qui s'entassent dans des open-spaces désuets. Nullement étonnant donc que chacun trouve son compte dans le fait de travailler au calme et dans de bonnes conditions, si tant est qu'il s'agisse de son propre domicile.

La CGT restera attentive aux risques de dérives du télétravail, déjà constatées dans certains services. Il existe un risque réel d'aggravation de l'isolement professionnel (absence totale de supervision, voire de réunions de service, malgré les situations des publics de plus en plus précarisés et un service public de plus en plus en retrait). Il n'est pas non plus acceptable que le télétravail devienne un outil de régulation de l'utilisation de nos locaux : chaque agent doit disposer de son propre espace de travail au sein du service, au risque d'une dépersonnalisation de nos conditions de travail au service d'une politique budgétaire de plus en plus austère et destructrice.